



Paris, le 18 mai 2021

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE / COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Marche citoyenne du 19 mai : l'AMF apporte son soutien aux forces de sécurité intérieure**

Les Français sont invités à participer à une marche citoyenne le 19 mai à 13h à l'Assemblée nationale par l'Intersyndicale des policiers. Cette initiative constitue un réflexe républicain suite au meurtre de leur collègue Eric Masson à Avignon qui s'inscrit tragiquement dans un contexte de multiplication des actes de défiance et de violence envers les personnes dépositaires de l'autorité publique.

Sans qu'il lui appartienne de se prononcer sur la pertinence des revendications syndicales, l'AMF tient à rappeler que le service public de la sécurité constitue un des fondements essentiels de l'État, une protection accordée à tous les citoyens notamment les plus vulnérables ou les plus exposés et une garantie indispensable apportée à la civilité des rapports sociaux.

À l'occasion de ce rassemblement comme tous les jours sur le terrain, les maires veulent rappeler leur attachement aux forces de sécurité intérieure, policiers et gendarmes, comme à leurs missions effectuées dans une relation de confiance avec les polices municipales, et dans la compréhension de la diversité de nos territoires. Ils sont particulièrement reconnaissants à ces femmes et à ces hommes pour leur engagement et les risques encourus.

Les Maires de France appellent à une réaction forte de l'État comme des citoyens face à l'irrespect et aux violences dont les policiers et les gendarmes sont victimes. Ces faits qui concernent l'activité professionnelle comme la vie privée (adresses publiées, photographies diffusées, ...) sont inacceptables et appellent une réponse collective qui s'inscrit dans la fermeté, la durée et l'efficacité.

**L'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité invite les associations départementales de maires et les maires à exprimer aux acteurs locaux de la sécurité publique leur reconnaissance selon les modalités qu'ils jugeront les plus appropriées.**

Marie-Hélène GALIN  
Tél. 01 44 18 13 59  
[marie-helene.galin@amf.asso.fr](mailto:marie-helene.galin@amf.asso.fr)

Thomas OBERLE  
Tél. 01 44 18 51 91  
[thomas.oberle@amf.asso.fr](mailto:thomas.oberle@amf.asso.fr)